Perpignan, le 20 octobre 2026

Direction départementale
des services d'incendie et de secours

Groupement ressources humaines
Affaire suivie par : Aurélia BAUDET

Avis de vacance de poste externe

DESTINATAIRES :

Mmes et MM. Les chefs de pôle
Mmes et MM. les chefs de groupement
Mmes et MM. les chefs de service
Mme et MM. les chefs de CIS mixtes
Mme le médecin-chef de la sous-direction SSSM

Le poste de pharmacien adjoint en CDD de la sous-direction du service de santé secours médical est à pouvoir

Les sapeurs-pompiers volontaires du grade de pharmacien capitaine intéressés sont invités à faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae au directeur départemental des services d'incendie et de secours, sous couvert de la voie hiérarchique par mail à : ressources.humainesSPP-PATS@sdis66.fr

Le service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Orientales (SDIS) assure les missions de secours d'urgence aux personnes, de protection des personnes, des biens et de l'environnement.
Au sein de la Sous-Direction Santé (SDS), gérée par le médecin chef, le groupement soutien technique et santé regroupe deux services, le service pharmacie à usage intérieur (PUI) et le service biomédical.
La PUI contribue à la disponibilité, à la qualité et à la sécurité des produits de santé nécessaires à la prise en charge des victimes et au soutien opérationnel des sapeurs-pompiers.

Missions :

Vous serez chargé de :
Sous l'autorité du médecin-chef et du pharmacien chef de la SDS, le pharmacien adjoint, chef du service PUI, veille au bon fonctionnement de la PUI.
Il seconde et supplée le pharmacien chef.

Il assure les fonctions de pharmacien adjoint au sein de la PUI du SDIS 66 :

- **Gestion pharmaceutique :** approvisionnement en produits de santé (médicaments, dont oxygène et dispositifs médicaux). Gestion des stocks : suivi de la réception, du stockage, de la dispensation et de la traçabilité.
- **Gestion financière et des marchés** : validation des commandes de la PUI, gestion des factures et du budget de la PUI, en lien avec le service biomédical. Participation à des marchés groupés.
- **Continuité d'activité :** organisation des approvisionnements en situation dégradée, prévention des ruptures et mise en œuvre des mesures nécessaires au maintien du soutien pharmaceutique opérationnel.
- **Sécurisation du circuit des produits de santé :** suivi des péremptions, maîtrise de la chaîne du froid, gestion des produits thermosensibles et stupéfiants.
- **Soutien aux unités opérationnelles :** accompagnement des centres d'incendie et de secours, des équipes médicales et paramédicales, spécialisées ainsi que des personnels utilisateurs.
- **Management et coordination :** encadrement de l'équipe pharmaceutique, organisation de l'activité, suivi des indicateurs et collaboration avec les services logistiques, biomédicaux, informatiques et administratifs (service marchés, finances, ressources humaines ...)
- **Qualité et conformité :** en lien avec le pharmacien chef, élaboration et actualisation des procédures, suivi des non-conformités, gestion des incidents, audits et actions d'amélioration continue.

Missions secondaires

En lien avec le pharmacien chef :

- Assurer un rôle de conseil en matière de prévention du risque infectieux
- Gérer l'hygiène et les DASRI
- Former les sapeurs-pompiers sur l'ensemble des sujets entrant dans son champ de compétences
- Participer aux exercices et aux opérations de secours de grande ampleur
- Participer au risque NRBCE
- Analyser les pratiques médicales, paramédicales et secouristes afin d'apporter tout conseil pharmaceutique permettant d'améliorer la qualité et la sécurité des soins, notamment dans le cadre des missions de pharmacie clinique prévues à l'article R. 5126-10

Le pharmacien adjoint participe également aux projets de service et aux démarches d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Profil :

- être titulaire du diplôme d'État de docteur en pharmacie ;
- être inscrit en section H de l'ordre des pharmaciens ;
- disposer d'une expérience de sapeur-pompier volontaire,
- justifier des qualifications ou de l'autorisation dérogatoire applicables à son parcours ;
- disposer de compétences en gestion pharmaceutique, approvisionnement, qualité et sécurisation du circuit des produits de santé ;
- démontrer des capacités d'organisation, d'autonomie, de management et de travail en équipe pluridisciplinaire ;
- faire preuve de rigueur, de disponibilité et d'adaptabilité aux contraintes opérationnelles,
- être en mesure de s'intégrer dans un environnement opérationnel de sécurité civile,
- participer aux astreintes du service PUI avec le pharmacien chef et les pharmaciens volontaires

Date limite de réception des candidatures : 31 octobre 2026